Ville de Paspébiac - Plan de zonage - (1 de 3) et (2 de 3)

1/3

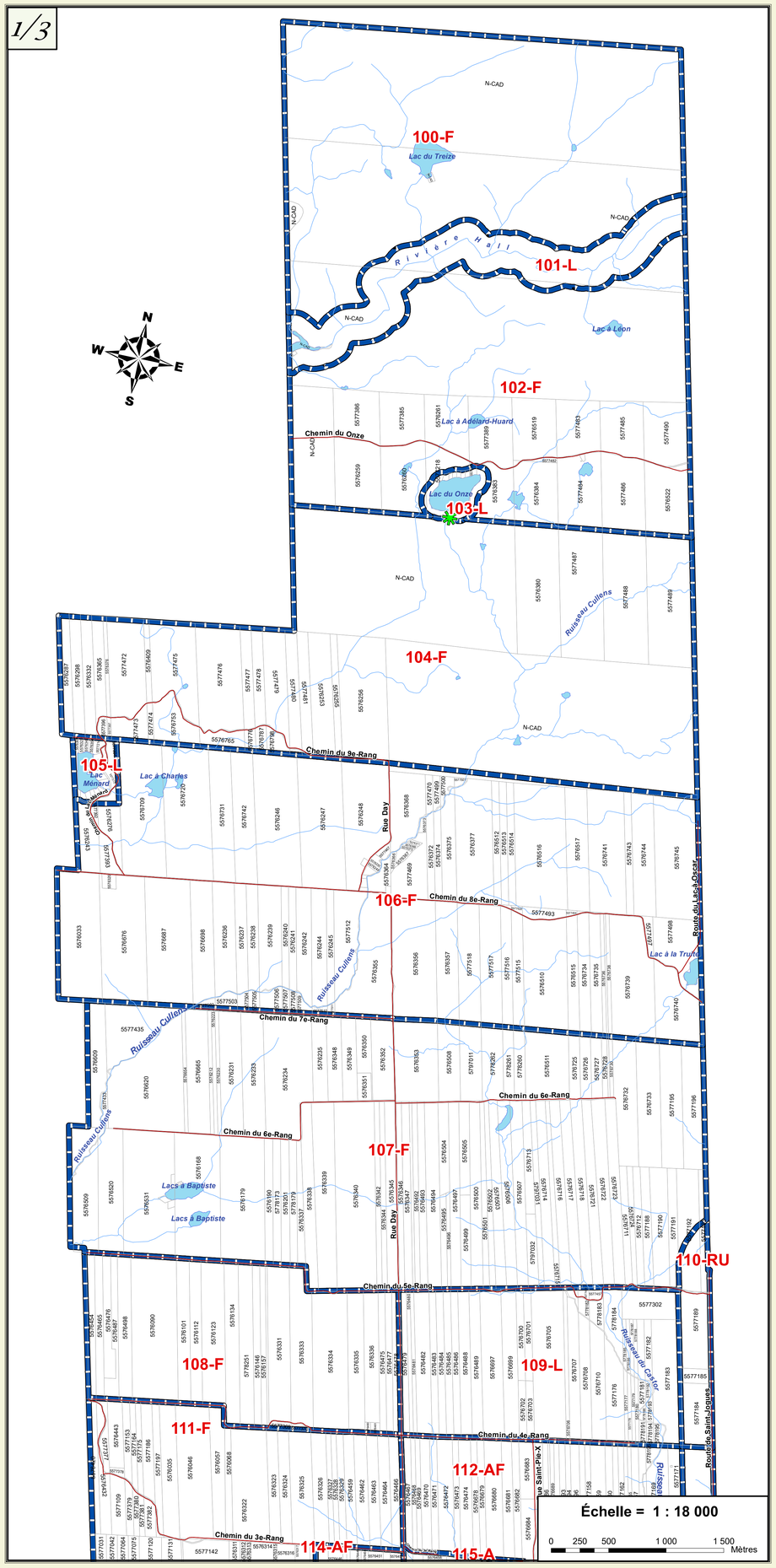

2/3

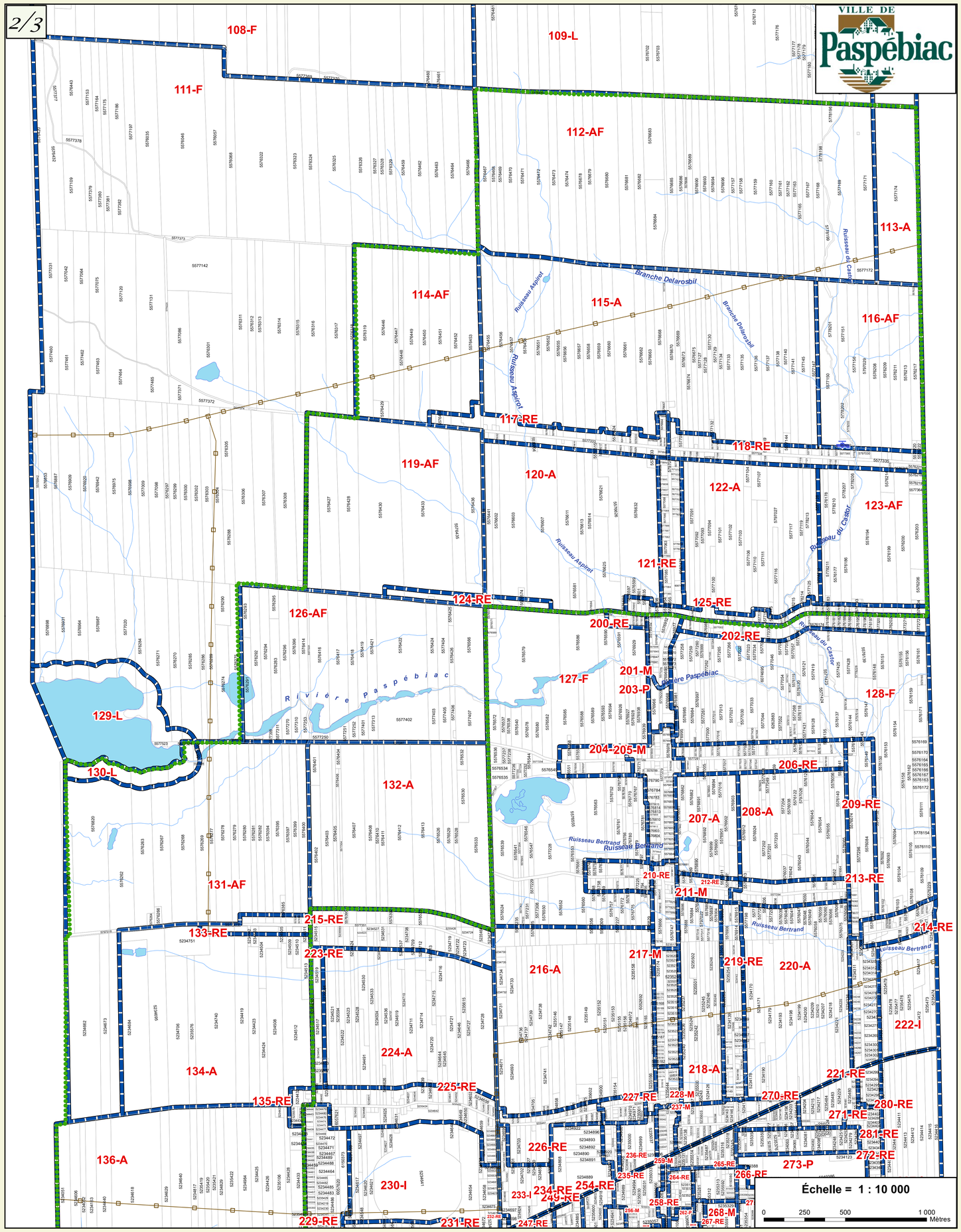

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage numéro 2009-325

Règlement	Zone(s) touchée(s)	Règlement	Zone(s) touchée(s)
2012-369	305 -L		
2019-477	277 - M et 287 - I		

Légende

- Prise d'eau potable
- Aire de conservation
- Limite de lot
- Ruisseau et cours d'eau
- Voie ferrée
- Réseau routier
- 0000 Numéro de zone et dominance
- Ligne de transport d'énergie
- Limite de zone
- Limite de la zone agricole
- Lac et rivière
- Site historique classé
- Aire patrimoniale et touristique
- 0000 Numéro de lot

Dominance :

A : ZONE AGRICOLE	M : ZONE MIXTE (Commerciale - résidentielle)
AF : ZONE AGRO-FORESTIÈRE	P : ZONE PUBLIQUE
C : ZONE DE CONSERVATION	RE : ZONE RÉSIDENTIELLE
F : ZONE FORESTIÈRE	RU : ZONE RURALE
I : ZONE INDUSTRIELLE	V : ZONE DE VILLÉGIATURE
L : ZONE DE LOISIR EXTENSIF	

MRC de BONAVENTURE

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, © Gouvernement du Québec
Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale.
Ce produit dérivé est diffusé tel quel et ses auteurs ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
Base de données BDTQ et Adresses Québec utilisées
MRC de Bonaventure, service de la géomatique, avril 2019.